

TARIFS 2023/2024

COURS		GARCHES		HORS GARCHES	
		Plein Tarif	Réduit*	Plein Tarif	Réduit*
DÉCOUVERTE	Premier pas / Jardin d'Eveil / Eveil à la Danse / Eveil Musical	389,00 €	293,00 €	594,00 €	446,00 €
	Découverte multi-instrumentale (Formation musicale + Cours d'instrument + Prêt des instruments)	764,00 €	626,00 €	1 212,00 €	998,00 €
	Initiation à la Danse	389,00 €	293,00 €	594,00 €	446,00 €
	Atelier Crescendo (Formation musicale + Cours d'instrument + Ensemble instrumental)	764,00 €	626,00 €	1 212,00 €	998,00 €
DANSE	Parcours Danse (2 cours par semaine)	522,00 €	391,00 €	824,00 €	618,00 €
	Parcours Personnalisé Danse Classique / Jazz / Hip-hop (1 cours par semaine)	346,00 €	261,00 €	549,00 €	411,00 €
	Double Parcours Danse (3/4 cours par semaine)	750,00 €	562,00 €	1 055,00 €	794,00 €
	Parcours Barre au Sol	389,00 €	293,00 €	594,00 €	446,00 €
THÉÂTRE	Parcours Théâtre	537,00 €	406,00 €	827,00 €	624,00 €
MUSIQUE	Parcours Musique (Cours d'instrument, FM, PC obligatoire à partir de 1C3 OU PC + FM OU Cours d'instrument + PC)	764,00 €	626,00 €	1 212,00 €	998,00 €
	Parcours Chant (Formation musicale + cours de chant + pratique collective obligatoire à partir de 1C3)	764,00 €	626,00 €	1 212,00 €	998,00 €
	Instrument / Chant (en complément du cycle instrumental)	559,00 €	418,00 €	868,00 €	654,00 €
	Formation Musicale Seule	220,00 €	220,00 €	360,00 €	360,00 €
	Pratique Collective Seule	115,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €

À NOTER

Des frais de gestion de 70€ non remboursables sont inclus dans les tarifs et payables à l'inscription ou à la réinscription par Chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou par Carte bancaire

Un forfait de 14 € (frais de photocopies) est inclus dans les disciplines musique et théâtre.

Une cotisation annuelle de 37 € sera demandée aux adultes de plus de 25 ans.

Un tarif Garchois est accordé sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois.

Le tarif réduit* est accordé :

- Aux familles nombreuses sur présentation d'un justificatif
- Au 2ème élève d'une même famille inscrit au conservatoire
- A la 2ème activité pour le même élève (à l'exception de la FM et d'une pratique collective)

Les tarifs sont annuels, mais une facilité de paiement est accordée en deux fois.

Comment régler la cotisation ?

Paiement en ligne (Portail extranet iMuse / Chèque (à l'ordre du Trésor Public) / Carte Bancaire / Pass+92 / bon CAF